NATIONS UNIES



Conseil Économique et Social

Distr. GÉNÉRALE

TRANS/WP.1/2001/26 3 juillet 2001

FRANÇAIS Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières (Trente-septième session, 10-14 septembre 2001, point 8 de l'ordre du jour)

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2002-2006

Note du secrétariat

Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner son programme de travail pour 2002-2006, et notamment la question de savoir s'il y a lieu de modifier le degré de priorité attribué à chaque activité ou de redéfinir les résultats escomptés pour la prochaine période biennale, c'est-à-dire jusqu'en 2002 ou 2003.

Le secrétariat a mis entre crochets les éléments du programme qu'il propose de supprimer et a fait apparaître en caractères gras les éléments à ajouter.

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2002-2006

ACTIVITÉ 02.3: SÉCURITÉ DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Priorité: 1

Exposé succinct: Conscient de la portée mondiale de ses travaux, le Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières (WP.1) examinera des questions et adoptera des mesures visant à améliorer la sécurité de la circulation routière. À cette fin, il examinera notamment l'application des Conventions de Vienne sur la circulation et la signalisation routières et les Accords européens les complétant, et élaborera des propositions pour la mise à jour de ces instruments juridiques ainsi que des Résolutions d'ensemble sur la circulation et la signalisation routières (R.E.1 et R.E.2). Il s'efforcera en outre de promouvoir l'exploitation de ces travaux à l'échelle mondiale.

GE.01-22241 (F) 110701 130701

<u>Travail à faire</u>: Le Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières poursuivra les activités suivantes:

ACTIVITÉS PERMANENTES

a) Application de mesures pour suivre et encourager la mise en œuvre des Conventions de Vienne sur la circulation et la signalisation routières, **du Protocole sur les marques routières** et des Accords européens les complétant, et élaboration de propositions d'amendement à ces instruments juridiques en vue de rendre plus sévères les normes applicables à la sécurité routière.

Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici la fin de [l'an 2001] la période 2002/2003:

- Examen et/ou adoption, selon qu'il conviendra, de plusieurs propositions d'amendement aux instruments ci-dessus concernant, en particulier, la sécurité des cyclistes et des cyclomotoristes, les permis de conduire internationaux, la définition d'un cyclomoteur et d'un motocycle, l'emplacement des panneaux de signalisation, la sécurité dans les tunnels (le comportement de l'usager et la signalisation), [la signalisation des travaux sur les routes], la priorité aux carrefours giratoires, le marquage bleu, les téléphones mobiles, le comportement aux passages pour piétons, l'incorporation du signe distinctif à la plaque d'immatriculation, la signalisation des points noirs, la visibilité et la lisibilité de la signalisation [la réglementation des dépassements] etc.;
- [- Établissement d'un mécanisme d'information en retour à l'aide d'un questionnaire qui sera distribué aux États parties aux instruments juridiques ci-dessus;]
- Élaboration de nouvelles recommandations à incorporer dans les Résolutions d'ensemble sur la circulation et la signalisation routières (R.E.1 et R.E.2) et mise à jour des résolutions existantes (en coopération avec d'autres organes subsidiaires du Comité des transports intérieurs) afin de rendre plus sévères les normes applicables à la sécurité routière.

 Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici la fin de [l'an 2001] la période 2002/2003:

- [- Élaboration et incorporation à la R.E.1 de nouvelles recommandations concernant les piétons;
- Incorporation à la R.E.1 et à la R.E.2 de recommandations concernant les ralentisseurs et leur signalisation ainsi que la signalisation à l'intention des cyclistes circulant à contresens et les conditions de son utilisation;]
- Examen, mise au point et incorporation à la R.E.1 et à la R.E.2 de recommandations concernant [l'assistance aux victimes d'accidents de la route], les contrôles techniques, l'utilisation de téléphones mobiles par les conducteurs, la sécurité dans les tunnels, la signalisation des chantiers routiers, la sécurité des utilisateurs de planches à roulettes, de patins à

roulettes en ligne, etc., l'utilisation de projecteurs de jour, la visibilité et la lisibilité de la signalisation routière;

- Publication de la R.E.1 conformément à la nouvelle structure adoptée;
- [- Présentation au Comité des transports intérieurs de textes révisés des Résolutions d'ensemble R.E.1 et R.E.2 en vue de leur adoption.]
- Échange d'informations sur les programmes nationaux de sécurité routière, compte tenu en particulier des moyens de financement des activités relatives à la sécurité routière, et sur les règlements et les prescriptions de sécurité routière en vigueur dans les pays membres, et diffusion de ces informations afin de faire profiter les gouvernements de la pratique et de l'expérience acquises en la matière. Priorité: 3
 - Résultats escomptés d'ici la fin de [l'an 2000] la période 2002/2003: Mise à jour régulière de la série de tableaux correspondant aux prescriptions nationales en vigueur sur la sécurité routière, aux instruments juridiques nationaux et aux méthodes nationales de formation et de suivi pour les permis de conduire des catégories A et B.
- d) Aide aux pays en transition pour l'instauration de pratiques et de procédures modernes et rationnelles en matière de sécurité de la circulation [et organisation à cette fin d'ateliers ou de séminaires sur la sécurité routière]. Priorité: 2
 - Résultats escomptés d'ici la fin de [l'an2000] la période 2002/2003: Organisation d'un atelier ou séminaire sur la sécurité routière avec la collaboration éventuelle d'autres organisations. [Participation à l'organisation d'un atelier sur l'assistance aux victimes d'accidents de la route dans le cadre de la troisième Semaine de la sécurité routière (éventuellement en Hongrie, en mai 2000).]
- e) Examen de thèmes d'actualité choisis se rapportant à la sécurité routière, sous la forme d'une discussion approfondie fondée sur des études d'experts et prise des mesures de suivi appropriées pour trouver des solutions concertées aux problèmes les plus pressants dans le domaine de la sécurité et de la circulation.

 Priorité: 2
 - <u>Résultats escomptés d'ici la fin de [l'an 2000] la période 2002/2003:</u> Définition d'au moins un thème d'actualité en vue d'une discussion approfondie.

ACTIVITÉS DE DURÉE LIMITÉE

f) Examen, avec l'aide d'un groupe restreint d'experts, de la possibilité d'élaborer un nouvel instrument juridique relatif aux permis de conduire, sur la base de la Directive 91/439/CEE de l'Union européenne.

Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici la fin de [l'an 2001] la période 2002/2003: Décision sur la possibilité d'élaborer un nouvel instrument juridique.

g) [Examen de la possibilité de] Contribution aux activités prévues par le Programme commun d'action adopté à la Conférence régionale de 1997 sur les transports et l'environnement, et par la Charte de Londres sur les transports, l'environnement et la santé.

Priorité: 1

<u>Résultats escomptés d'ici la fin de la période 2002/2003</u>: Examen de propositions visant à amender les Conventions de Vienne ainsi que les Accords européens issus des processus de suivi de Vienne et/ou de Londres.

[g) Préparation de la troisième Semaine de la sécurité routière en vue de promouvoir un renforcement du partenariat entre les administrations publiques, les organisations du secteur privé et les usagers de la route, pour réduire les accidents de la circulation impliquant les usagers de la route vulnérables.

Priorité: 1

Résultats escomptés d'ici la fin de l'an 2000:

- Organisation, en mai 2000, de la Semaine de la sécurité routière dans la région de la CEE, conformément au Programme adopté par le WP.1;]
- h) Évaluation de la Semaine de la sécurité routière et adoption de mesures éventuelles de suivi.

Résultats escomptés d'ici la fin de l'an 2001: Organisation d'une journée d'évaluation le 10 septembre 2001.

i) Examen de différentes possibilités de conduite des travaux relatifs à une Stratégie à long terme des Nations Unies pour la sécurité routière en vue d'établir au sein de l'ONU un programme d'action concerté à cet égard. [Examen d'une forme de collaboration avec le Partenariat mondial pour la sécurité routière de la Banque mondiale (GRSP).]

Priorité: 2

<u>Résultats escomptés d'ici la fin de l'an [2000]</u> 2002: Décision sur la possibilité de mettre au point une stratégie à long terme visant à améliorer la sécurité routière dans la région de la CEE ou une autre initiative.
